

Lignes directrices et critères pour les bases SwissBoxing

Exigences pour les jeunes et bases de soutien

- La base est idéalement située et est facilement accessible par les transports publics ;
- La base est équipée d'une infrastructure optimale pour les sports de compétition ;
- La base gère un centre d'entraînement parfaitement adapté aux sports de compétition ;
- Le gestionnaire du site de la base doit fournir l'espace nécessaire pour la formation de base ainsi que le matériel de formation spécifique et requis pour la boxe ;
- La personne responsable de la base doit avoir une formation AIBA1-Star et une expérience démontrable dans les sports de compétition. Le ou les directeurs de base sont également disposés à suivre une formation ou une formation complémentaire en tant qu'AIBA Star Coach (1 étoile du prochain cours proposé) ou entraîneur professionnel BTL (Baspo) Swiss Olympic ;
- La base travaille en étroite collaboration avec la responsable des sports de compétition, l'entraîneur national et le superviseur des athlètes ;
- La base est prête à travailler en étroite collaboration avec un réseau d'établissements d'enseignement qui permettent de coopérer lors de sports de compétition. Exemple, Swiss Olympic Sport / Partner School, cours de sport, lycée sportif, aide à la tâche, etc.
- La base offre au moins une formation de performance par semaine pendant au moins 35 semaines par an ;
- La formation de base et les fusions d'équipe sont généralement basées sur la planification annuelle de l'entraîneur national ;
- Les bases conservent une liste des cadres dans laquelle il est enregistré quand et à quelle fréquence un athlète cadre s'est entraîné (liste de présence) ;
- Le responsable de la base envoie la liste de présence régulièrement (tous les 2 mois) à l'entraîneur national et à la responsable des sports de compétition et à la fin de l'année un résumé de toutes les activités ;
- Les bases adhèrent aux directives fixées par la responsable des sports de compétition et l'entraîneur national ;
- Les bases établissent un programme / programme d'entraînement pour 1 ou 2 jours de séances d'entraînement et envoient les séquences de programme créées à la responsable des sports de compétition ou à l'entraîneur national au moins 1 semaine avant la date.
- Le directeur de base organise les partenaires d'entraînement appropriés (niveau) pour les athlètes cadres qui s'entraînent fréquemment.

Sélection des jeunes et bases de soutien

- La base agit de manière flexible dans le principe de rotation avec les fusions d'équipe / formation de sélection / formation de préparation, etc. C'est-à-dire cette formation peut avoir lieu dans un Club affectée à la région.
- Les clubs peuvent s'adresser aux responsables de la base pour effectuer des entraînements / sparring. Cependant, un maximum de deux formations par club par an sont reconnues.
- Les accords de base de SwissBoxing sont conclus pour une période de 2 ans ;
- Un maximum de deux bases sont reconnues par région ;

Services de SwissBoxing

- La base reçoit un certificat de SwissBoxing
- SwissBoxing reçoit une **contribution de base** de Swiss Olympic.
De cela, pour les responsables de la base, les frais de gestion des cadres sont payés (CHF 100.- / par personne / jour)
- Si une contribution **variable** pouvait être générée, la base serait compensée par un montant forfaitaire à définir en CHF par an (une contribution variable ne peut être générée qu'après avoir suivi une formation professionnelle et communiqué le pourcentage des emplois. Une répartition devrait être effective en conséquence)
- La base est invitée à solliciter des fonds du fonds pour le sport du canton (tenir une liste de contrôle). SwissBoxing fournit un soutien si nécessaire.
- Cependant, les cantons subventionnent de manière très différente.
S'il y a un excédent (fonds sportifs moins la part de l'utilisation des infrastructures plus le quota par habitant), il pourrait être généré dans les bases, l'argent est alors réservé aux jeunes du Swiss Sports Boxing Fund.
- Le responsable de la base est soutenu sur une base spécifique au sport et soutenu par l'entraîneur national et la responsable des sports de compétition.

Coûts

- La base organisatrice peut facturer aux utilisateurs réguliers (liste de présence) en dehors du club des frais pouvant aller jusqu'à CHF 200 par an.
- En principe, les meilleurs athlètes devraient pouvoir s'entraîner avec des certificats dans toutes les bases sans frais supplémentaires.
- Les frais de location supplémentaires ou consulter des spécialistes pour les fusions / formations de l'équipe de direction, PISTE, formation continue ou similaire, peuvent être facturés. Avant cela, un budget de dépenses doit être soumis au chef des sports de compétition ou à l'entraîneur national, ce qui est comparé au budget actuel